

SOCIÉTÉ

societe.union@sonapresse.com

Dépigmentation : haro sur les produits éclaircissants à base de mercure !

Prissilia M.MOUIY
Libreville/Gabon

La problématique de la dépigmentation de la peau, l'utilisation du mercure et ses effets néfastes sur la santé humaine et l'environnement ont été abordées hier à Libreville par les participants à l'atelier de lancement du projet sur l'élimination des produits éclaircissants pour la peau contenant du mercure. Initiés par l'Organisation mondiale de la santé (OMS), le ministère de la Santé et le ministère de l'Environnement, les travaux présidés par Patrice Ontina, secrétaire général du ministère de la Santé, vont permettre, deux jours durant, aux participants de fixer un cadre de réglementation, d'identifier les parties prenantes



Les officiels lors du lancement de l'atelier hier à l'hôtel Boulevard.

(douane, commerce, fabricants) audit projet afin de lutter contre l'expansion des produits éclaircissants. "Il est urgent de traiter de façon durable la question de la dépigmentation de la peau qui est un problème social et sociétal dans de nombreux pays et la question de l'élimination du mercure et ses dérives dont

la Convention de Minamata est l'instrument juridique international de sa mise en œuvre", a indiqué Inoua Aboubacar, point focal Environnement à l'OMS. Qu'il s'agisse de savons, de crèmes ou de solutions injectables, nul n'est besoin de rappeler que les produits éclaircissants sont pour la plupart composés de substances dangereuses comme le mercure, classé parmi les dix substances les plus toxiques par l'OMS. Alors que la Convention de Minamata fixe une limite de 1 mg/1 kg (1pp) pour le mercure dans les produits éclaircissants, des statistiques révèlent que 10 % des crèmes éclaircissantes pour la peau dépassent cette limite.

Beaucoup en contiendraient jusqu'à 100ppm. Le Gabon, faisant partie des cinq premiers États de la Convention de Minamata, s'engage ainsi à ériger un cadre réglementaire plus strict pour permettre une lutte plus intense contre ce phénomène. "La pratique de l'éclaircissement de la peau expose les populations aux pathologies très souvent incurables. Nous sommes engagés avec l'OMS dans la dynamique de retrait et de remplacement des équipements et appareils contenant ou fonctionnant à base de mercure par ceux n'en contenant pas", a précisé Patrice Ontina, secrétaire général de la Santé.

Surveillance des épidémies : relancer les activités du RISLNET en Afrique centrale



Les participants au lancement des travaux hier à Libreville.

Charly NYAMANGOY BOTOUNOU
Libreville/Gabon

LIBREVILLE abrite depuis hier, et ce jusqu'au 21 juin 2023, l'atelier régional pour l'analyse situationnelle de la mise en œuvre du réseau intégré de surveillance et des laboratoires (RISLNET) d'Afrique centrale. Les assises se tiennent sous les auspices du Centre africain de contrôle et de prévention des maladies (CACM), organe technique et spécialisé de l'Union africaine (UA).

Il s'agira pour les participants, au cours de ces trois jours

d'échanges, d'identifier les goulots d'étranglement, proposer des solutions pour la dynamisation du réseau et définir une feuille de route, en vue de la relance des activités du RISLNET dans la sous-région Afrique centrale. Les objectifs étant de dresser un bilan exhaustif de la mise en œuvre des activités du RISLNET dans les laboratoires nationaux de santé publique en Afrique centrale, de faire un état des lieux des activités et de partager les expériences des États membres, d'élaborer une feuille de route pour la mise en œuvre des prochaines étapes. À l'ouverture des travaux de

cet atelier, le secrétaire général adjoint du ministère gabonais de la Santé, Ousmanou Hamidou, a mis en exergue, pour coller à l'évènement, l'un des défis majeurs du gouvernement gabonais qui, à l'instar de ceux d'autres pays africains, "est celui d'offrir aux populations des prestations de soins de qualité et un cadre de vie à l'abri des maladies infectieuses et autres menaces de santé publique." Il faut tout de même rappeler que cet atelier du RISLNET, créé dans un contexte des grandes endémies et épidémies, réunit plusieurs experts venus des pays de toute la sous-région.

Hommage à

20 juin 2022 / 20 juin 2023

ZAMBA ZENGUI
Marie Thérèse
Née BOUANGA MOUSSAVOU

Maman maman

Le temps a su apaiser la douleur sans l'effacer.
Icône de toute une famille,
tu resteras gravée dans notre mémoire

Ta Famille